PAUL CROKAERT

Publications sur la Belgique.

NOTHOMB (PIERRE) La Belgique martyre. 23° mille. Broch. in-16. » 50
- Les Barbares en Belgique. Préface de H. Carton de Wart (Ourrage
couronné par l'Académie française), 15° édit. Un vol in-16 3 50
- Histoire belge du Grand-Duché du Luxembourg. 2º édition.
Un vo in-16 2 »
L'Iser - Les Villes Saintes La Victoire La Bataille d'été. 5° édition.
Un vol. in-16 3 50
La Barrière belge. Etude d'histoire territoriale et diplomatique (couronné
OLVER (ERANGOIS - La Roleignes por la journ L'invesion In 16 3 50
OLYFF (François. — La Belgique sous le joug. L'invasion. In-16. 3 50 GRIMAUTY (FERNAND-HUBERT). Six mois de guerre en Belgique
par un soldat belge. Août 1914-Février 1915. 3º édit. In-16 3 50
SOMVILLE (GUSTAVE) Vers Liège Le Chemin du crime (ouronné par
l'Aculémie des Sciences morales et po iliques). 3º édit. Un vo. in-16 3 50
Les crimes de l'Allemagne Dinant Massacre et destruction. Un vol.
in-16 3 to
MALO (HENRI) Le drame des Flandres Un an de guerre.
1er août 1914-1er août 1915. 3e édition Un voi. in-16
- En Belgique. La Zone de l'Avant. Tableaux, portraits et paysages,
JEHAY (Cie Fig. 1). Ministre plénipotentiaire de Belgiq e. — L'invasion du
Grand-Duché du Luxembourg en 1914 Une broch. in-8°. 1 »
BASSOMPIERRE (ALBERT DE) La nuit du 2 au 3 août 1914 au
Ministère des Affaires étrangères de Belgique. 4º édition.
Une brochure m-8° 1. »
PIERARD (Louis) La Belgique sous les armes, sous la botte,
en exil. Un vol. in 1
HAVARD DE LA MONTAGNE (MADELEINE) La vie agonisante
des pays occupés. Lille et la Relejque. Notes d'en témoin
des pays occupés. Lille et la Belgique. Notes d'en témoin (Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie fran-
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie fran- çaise. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16
(Octobre 9 4-Juillet 916), préface de Maurice Barrès, de l'Académie française. Un vol. in-16

Impr II nri DIEVAL, 57, rue de Seine, Paris.

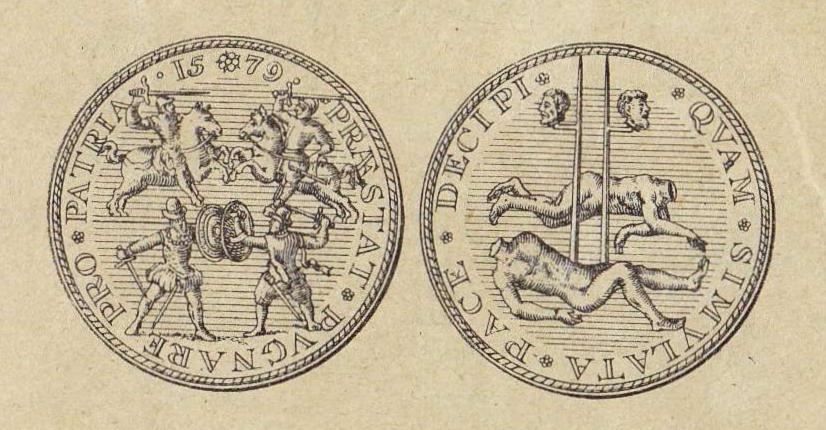
L'IMMORTELLE MÉLÉE

Essai sur l'épopée militaire belge

(1914)

« Mieux vaut lutter pour la patrie que de se laisser décevoir par un simulacre de paix. »

Traduction de l'inscription d'une médaille frappée en 1579 par les États Généraux de Bruxelles.



CINQUIÈME ÉDITION

Librairie académique PERRIN et C1e

LA SURPRISE

- « Quand le Roi se lève, tout son peuple se lève,
- « Même les prisonniers, les martyrs, les bannis. « Et quand le Roi marche, au signe de son glaive,
- « Les morts sortent de terre pour marcher derrière lui. »

EMILE CAMMAERTS.

UN DESSEIN A LA FOIS MÉDIOCRE ET PRÉSOMPTUEUX

a Deus providebit! »

Le ministre des Affaires étrangères de Belgique écrivit, le 4 août 1914, aux ministres de Grande-Bretagne, de France et de Russie à Bruxelles: « La Belgique est heureuse de pouvoir déclarer qu'elle assumera la défense de ses places fortes. »

C'était là un dessein à la fois médiocre et pré-

somptueux.

Un Etat a l'obligation naturelle d'assurer la défense non seulement de ses forteresses, mais de sa frontière, de toute sa frontière; il y doit constamment songer aux heures de la paix et estimer n'avoir rien fait tant qu'il n'a pas tout fait pour y pourvoir. Or, un effort vraiment formidable eût dû être accompli car notre frontière de l'Est, dessinée par la main perverse de la Prusse en 1815, était bien une des plus mauvaises frontières stratégiques qui fussent.

Pour défendre efficacement le trilatère belge contre une attaque partant de l'Est, il n'est point de meilleure ligne que la ligne du Rhin. A défaut de cette ligne du Rhin, où vivent encore les grands souvenirs du choc de Wæringen, par quoi, en 1288, nos principautés affirmèrent et assurèrent leur indépendance vis-à-vis du Saint-Empire, il n'y a qu'une bonne ligne: c'est celle, qui, s'appuyant à droite sur la Moselle, à la hauteur de la ville de Luxembourg, et à gauche sur la Meuse, à la hauteur de la ville de Maëstricht, établit son centre sur la crête de l'Eisel. Ce sut longtemps notre frontière, mais, au traité de Westphalie (1648), les Provinces Unies, non satisfaites de nous fermer l'Escaut, nous barrèrent aussi la Meuse en occupant Maëstricht; quant au traité de 1839, il coupa en deux notre province de Luxembourg. Dès lors, il ne nous resta plus que la ligne tronçonnée de la Meuse, et la rive droite de ce fleuve fut pour ainsi dire ouverte à tout venant.

Faut-il rappeler qu'on n'y résléchissait guère en Belgique, même dans les régions les plus exposées à l'invasion. Sinon comment expliquer que l'antimilitarisme électoral y eût été florissant jusqu'à la veille de la guerre? Une fausse sécurité empoisonnait notre opinion publique et sa représentation légale. De plus, l'ignorance des conditions de la guerre et surtout de la guerre moderne était insondable. Quelques mois avant les hostilités, un avocat distingué du barreau de Bruxelles, Me Holbach, connu pour ses vues originales et pénétrantes, publia, dans le Journal des Tribunaux, un article où il demandait instamment qu'on minât de place en place toutes les routes de la frontière et qu'on y préparât des destructions et des abatis. Il voyait

là le moyen de retarder pendant des heures et même pendant des jours la marche de l'envahisseur. L'article aurait peut-être passé inaperçu si le journal Le Soir ne l'avait pas reproduit et si cet article n'avait coïncidé avec la campagne patriotique menée par ce journal sous le titre : « Sommes-nous prêts? » Un député posa une question au gouvernement. Il lui fut répondu par un département qui n'était pas le département de la Guerre. La réponse fut presque une dérision; les bureaux invoquèrent la nécessité de n'entraver en rien le trafic à la frontière et les choses en restèrent là. Les Allemands, qui s'entendent à faire la guerre, ont montré depuis, notamment dans leur retraite de Picardie et du Soissonnais en 1917 et en 1918, comment on fait sauter les routes et comment on organise d'inextricables abatis.

On s'était certes employé en Belgique à désaveugler l'opinion et sa représentation légale, mais trop tard et encore timidement. Des techniciens mêmes avaient versé de l'infusion de pavot à cette opinion insouciante et sceptique. N'était-ce point un chef d'état-major de l'armée belge, par ailleurs mieux inspiré, qui, par conviction ou par tactique, avait représenté qu'un passage de l'armée allemande sur la rive droite de la Meuse était seul vraisemblable, écartant ainsi bénévolement la grande angoisse d'une marche de l'envahisseur à travers la Belgique centrale? N'était-ce pas le même général qui avait proclamé que 100.000 hommes d'armée de campagne nous suffiraient, en cas d'agression de l'Allemagne, car ce chiffre compenserait l'infé-

riorité numérique de l'armée française, au regard de l'armée allemande? N'était-ce point dans un journal aussi vénérable qu'officieux qu'on avait pu lire, peu de temps avant la guerre, de doctes et optimistes études montrant l'armée belge de campagne, malgré ses faibles effectifs, opposant à l'envahisseur un front d'airain, appuyée sur Anvers et sur Liége. Deux hommes par mètre courant suffiraient à arrêter tous les assauts car la bataille moderne exigerait un combat en ordre si dispersé qu'il ne servirait de rien d'amener trop d'hommes et de canons sur le champ de bataille : une accumulation de soldats et de matériel n'y pourrait qu'engendrer désordre et confusion! L'idée, assurément, était théoriquement juste qui faisait considérer qu'un front formant courtine entre deux places de guerre formant bastions serait inviolable puisqu'il ne pourrait être manœuvré par les ailes. Mais ce qui était critiquable dans l'exposé de pareille hypothèse c'était de la croire réalisable avec une insuffisance de moyens aussi évidente que la nôtre et surtout de donner à entendre à une opinion déjà égarée que trop de biens nuit et que nous pouvions avoir trop de soldats, trop de canons et trop de munitions. Il advint, sans doute, dans certaines batailles, que le terrain fut trop étroit pour le nombre des canons à mettre en batterie. Ce fut notamment le cas à la bataille de Woërth (6 août 1870) pour l'artillerie du Ve corps prussien. Mais les temps ont changé. Depuis lors, la pratique systématique du tir indirect, la différence des calibres et des angles de tir permettent à l'artillerie de cam-

pagne de prendre des positions successives en profondeur au lieu de devoir ranger toutes ses bouches

à feu sur une seule ligne.

Ce dessein que nous formions ainsile 4 août 1914 d'assumer seuls la défense de nos places fortes, médiocre en principe, n'en était pas moins présomptueux quand on le confrontait avec les moyens dont nous étions pourvus. Liége et Namur, œuvre magnifique de Brialmont, - étaient déjà, en 1914, un peu démodés car leurs parois de béton, les plaques de leurs coupoles et le calibre de leurs canons n'avaient point été augmentés à proportion des progrès de l'artillerie. Quant au camp retranché d'Anvers, il était loin d'être achevé et l'eût-il été que ses installations, elles aussi, eussent été en infériorité de lutte contre l'assaillant.